**Note documentation EFE**

**Enquête Formation** **Employeur**

**Présentation des enquêtes EFE-e auprès des entreprises**

L’enquête panélisée EFE(Enquête Formation Employeur) a pour objectif de suivre dans le temps l’effort et les pratiques de formation des entreprises françaises de un salarié et plus. Elle répond notamment aux besoins institutionnels de capter les effets de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Tous les cinq ans, en adaptant le questionnaire au contexte institutionnel français tout en répondant aux obligations réglementaires européennes, cette enquête constitue le volet français de l’enquête CVTS (Continuing Vocational Training Survey), un programme de collecte de données d’Eurostat, inscrit dans le cadre des statistiques de l'Union Européenne sur l'apprentissage tout au long de la vie. Dans le cadre européen, cette enquête vise à fournir des statistiques comparables sur la formation professionnelle continue financée en tout ou partie par les entreprises de plus de 10 salariés. Cinq éditions de l’enquête ont déjà été réalisées, pour les années de référence 1993, 1999, 2005, 2010 et 2015.

La collecte

Le mode de collecte permet de répondre par internet ou par téléphone.

Il a porté sur les données structurelles de l’entreprise, la politique de formation de l’entreprise, les caractéristiques de le formation professionnelle continue, ses couts, les relations avec les OPCO, l’apprentissage, les obstacles à la formation, les raisons de non-formation et un module spécifique sur la crise sanitaire.

Une enquête labélisée d’intérêt général et de qualité statistique

L’enquête EFE est une enquête d'intérêt général et de qualité statistique à caractère obligatoire, réalisées dans le cadre de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l’obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, garantissent aux enquêtés la confidentialité des informations collectées et leur seule utilisation à des fins d’études et de recherche.

[Publication au Journal Officiel du 16 avril 2023](https://www.cereq.fr/sites/default/files/2023-04/Extrait%20Journal%20officiel%20EFE-a%202022.pdf)

**Les principaux indicateurs présentés :**

* Part de salariés formés
* Part d'entreprises formatrices cours et stages et autres formes
* Part d'entreprises formatrices en cours et stages
* Durée moyenne de formation par stagiaire
* Durée moyenne de formation par salarié
* Part d'entreprises formatrices exclusivement en autres formes de formations
* Les principaux domaines de formation des entreprises formatrices
* Les principaux freins à la formation des entreprises formatrices
* Les principales raisons de non-formation des entreprises non formatrices

**Ces indicateurs sont déclinés par classes de taille et grands secteurs d’activité.**

**A des fins de comparaisons européennes, les classes de taille retenues sont :**

**De 10 à 49 salariés**

**De 50 à249 salariés**

**De 250 salariés et plus**

**Pour les données françaises et afin de répondre aux cadre réglementaire, les classe de taille sont les suivantes :**

**De 1 à 10 salariés**

**De 11 à 49 salariés**

**De 50 à 299 salariés**

**De 300 à 999 salariés**

**De 1OOO salariés et plus**

**Secteurs d’activités :**